



**Procès-verbal de la 74^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 5 avril 2019 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle H210A de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Michelle Bordeleau, Magella Cantin, Liliane Tanguay
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absent : Rudolf Bertrand

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 73^e réunion du Conseil d'administration tenue le 1^{er} février 2019
3. Suivi du procès-verbal du 1^{er} février 2019
 - a. Suivi de la rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017
 - b. Paiement en ligne de la cotisation annuelle de l'APRES-INRS (AccèsD)
 - c. Indexation de la rente de retraite – régimes de retraite des secteurs public et parapublic
4. Sondage – Professeurs retraités de l'APRUM et de l'UQAM
5. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
6. Prochaine Assemblée générale annuelle – octobre 2019
7. Rapport de trésorerie et bilan des membres
8. Divers
9. Confirmation de la date de la prochaine réunion
10. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyé par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.
Résolution CA74-avril-05-19-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 73^e réunion du Conseil d'administration tenue le 1^{er} février 2019

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Liliane Tanguay, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA74-avril-05-19-02

3. Suivi du procès-verbal du 1^{er} février 2019

a. Suivi de la rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis le tableau du suivi de cette rencontre.

Magella Cantin informe le CA du suivi des points suivants :

1) L'INRS a déjà confirmé que tous les retraités sont admissibles aux ententes de l'INRS avec des fournisseurs de services (ex. : IRIS). Toutefois, l'INRS n'a toujours pas donné cette information aux membres de l'APRES-INRS. Magella Cantin a envoyé un courriel de rappel à Danielle Malenfant du Service des ressources humaines de l'INRS. Il est toujours en attente d'une réponse à son courriel transmis le 25 mars dernier.

4) Participation des retraités à l'organisation du 50^e anniversaire de l'INRS : Magella Cantin a transmis aux membres du CA un courriel que l'INRS a transmis à son personnel pour les informer de la programmation sommaire des festivités du 50^e. Aïcha Achab, professeure retraitée, lui a fait part que, selon elle, la participation des retraités est un incontournable. Après discussions, il est convenu que Magella Cantin enverra un courriel au directeur général de l'INRS, avec copie aux membres du Comité du 50^e anniversaire de l'INRS, pour lui mentionner qu'il serait important d'inviter les retraités dans le cadre des festivités du 50^e afin de souligner leur contribution à l'INRS.

b. Paiement en ligne de la cotisation annuelle de l'APRES-INRS (AccèsD)

Comme discuté lors de la dernière réunion, les membres peuvent maintenant payer leur cotisation annuelle en faisant un virement entre personnes ayant un compte Desjardins. Dans le cadre de la campagne de renouvellement de l'adhésion, Magella Cantin informera les membres de cette nouvelle option.

Les membres se demandent s'il est possible d'utiliser le virement à partir d'un compte bancaire d'une institution financière autre que Desjardins. Il est convenu que Francine Lambert essaiera de payer sa cotisation à partir de son compte bancaire.

c. Indexation de la rente de retraite – régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Suite à la dernière réunion du CA, Magella Cantin a envoyé un courriel aux membres de l'APRES-INRS pour les inviter à transmettre par courriel un message au président du Conseil du Trésor québécois concernant l'indexation des rentes de retraite du RREGOP. Copie de ce courriel a été transmise aux membres du CA »

4. Sondage – Professeurs retraités de l'APRUM et de l'UQAM

Magella Cantin rappelle aux membres du CA qu'il a répondu à un sondage sur les associations de personnes retraitées universitaires québécoises (copie du questionnaire complété a été transmis aux membres du CA). L'invitation à répondre à ce sondage a été envoyée par deux professeurs retraités de l'APRUM et de l'UQAM. Dans les prochains mois, une équipe de professeurs retraités de l'APRUM et de l'UQAM organisera une réunion des associations de retraités universitaires du Québec.

5. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Liliane Tanguay informe le CA qu'un dîner a eu lieu le 21 mars dernier au Bistro La Cohue; 7 membres étaient présents.

Suite à un avis favorable des membres du CA sollicités par courriel, la prochaine activité sera une visite guidée du Musée des Augustines à Québec le 18 avril prochain. Cette visite sera suivie d'un dîner au restaurant. Jusqu'à maintenant, 11 personnes se sont inscrites. Comme il a été convenu lors du CA du 2 novembre dernier, un courriel sera envoyé aux membres de la région de Montréal pour les inviter à participer à cette activité.

b. Région de Montréal

Francine Lambert informe le CA qu'un dîner mensuel a eu lieu depuis la dernière réunion; 7 personnes étaient présentes.

La prochaine activité serait une visite guidée de la Centrale de la Rivière-des-Prairies (Hydro-Québec), située à Laval. Cette visite sera suivie d'un dîner au restaurant. Comme il a été convenu lors du CA du 2 novembre dernier, un courriel serait envoyé aux membres de la région de Québec pour les inviter à participer à cette activité.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Liliane Tanguay, la visite guidée du Musée des Augustines, suivie d'un dîner au restaurant, ainsi que la visite guidée de la Centrale de la Rivière-des-Prairies (Hydro-Québec), suivie d'un dîner au restaurant, sont approuvées. La contribution financière de l'APRES-INRS pour ces activités sera calculée par la trésorière selon les règles adoptées par le CA (résolution CA50-sept-10-14-04).

Résolution CA74-avril-05-19-03

6. Prochaine Assemblée générale annuelle – octobre 2019

La prochaine assemblée générale annuelle se tiendra à Montréal le vendredi 4 octobre 2019. Comme convenu lors du dernier CA, Francine Lambert a poursuivi ses démarches afin d'organiser la journée de l'AG. La journée débiterait par un dîner dans un restaurant dans la Petite Italie. Suite au dîner, nous pourrions tenir l'AG dans le même resto et la journée se terminerait par la visite guidée de la Petite Italie. Tout le restaurant serait réservé à l'APRES-INRS. Toutefois, le propriétaire du resto demande qu'il y ait un minimum de 30 personnes. Francine Lambert est en discussions avec le propriétaire pour connaître le coût s'il n'y avait pas ce minimum de personnes.

Les membres du CA seraient peut-être disposés à payer la différence si le minimum d'inscription n'est pas atteint. Suite au résultat des démarches de Francine Lambert, le CA prendra une décision.

Enfin, Magella Cantin informera les membres du programme préliminaire de la journée de l'AG lorsqu'il enverra un courriel en juin prochain pour les inviter à renouveler leur adhésion à l'APRES-INRS.

7. Rapport de trésorerie et bilan des membres

Michelle Bordeleau informe le CA que le nombre de membres est inchangé depuis la dernière réunion, soit 84 membres.

Enfin, elle informe les membres du CA que le solde de l'état de compte au 31 mars 2019 s'élève à 9 825,02\$. (Voir annexe 1).

8. Divers

(Aucun point n'est discuté)

9. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le jeudi 6 juin 2019 à 9 h 30.

10. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert propose la levée de la réunion à 10 h 30.

Jacques Pelletier
Secrétaire par intérim

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 6 juin 2019

**Rapport de trésorerie pour la 74^e réunion du Conseil d'administration de l'APRES-INRS,
le 5 avril 2019 à 9h30**

1. Le bilan de membres est demeuré inchangé depuis notre dernière réunion:

Montréal: 52 membres
Québec: 32 membres
Total: 84 membres

2. Finances: le solde au compte au 31 mars 2019: 9 825,02 \$

Magella a expérimenté avec succès un virement de caisse à caisse pour acquitter son renouvellement à l'APRES-INRS pour l'année 2019-2020.

Sur le relevé de compte l'auteur du virement est clairement indiqué. Une bonne nouvelle pour les personnes désirant utiliser ce mode de paiement.